

Rdiamon S.A.

Convocation

à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Radiamon S.A. le

mercredi 29 novembre 2006, à 16 h 30
dans les locaux de Cipag S.A., CH-1070 Puidoux
1^{er} étage du bâtiment usine (salle 125)

Ordre du jour:

1. Exposé du président.
 2. Réduction du capital-actions.
Le conseil d'administration propose la réduction du capital-actions, actuellement de CHF 300 000.-, à CHF 0.- par l'annulation des 12 500 actions nominatives de CHF 10.- chacune, ainsi que des 350 actions nominatives de CHF 500.- chacune.
Cette réduction est subordonnée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2006 de la résolution proposée par le conseil d'administration au point 3 de l'ordre du jour.
 3. Augmentation ordinaire du capital-actions.
Le conseil d'administration propose d'augmenter le capital-actions de CHF 0.- à CHF 500 000.- par l'émission au pair de 50 000 actions nominatives de CHF 10.- chacune, à libérer entièrement par apport en espèces.
Chaque actionnaire aura droit à la part des actions nouvellement émises qui correspond à sa participation actuelle. Les droits de souscription préférentiels non exercés seront offerts gratuitement en priorité aux autres actionnaires. Dans le cas où plusieurs actionnaires exercent ces droits, les actions nouvellement émises seront réparties entre eux proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent déjà. Si tous les droits de souscription préférentiels n'ont pas été exercés par des actionnaires, ils seront offerts gratuitement à des tiers.
Cette augmentation est subordonnée à l'acceptation par l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2006 de la résolution proposée par le conseil d'administration au point 2 de l'ordre du jour.
 4. Divers.
- Pour les actionnaires désirant se faire représenter à l'assemblée générale extraordinaire, une procuration est à disposition au siège de la société.